



## Vallée du Canut

Comité de pilotage du site Natura 2000 FR5302014 et FR5312012  
& Comité de gestion de l'espace naturel sensible du Département  
d'Ille-et-Vilaine

### Compte-rendu – réunion du 14 décembre 2021 à Goven

---

#### Ordre du jour

- Information sur l'élection de la présidence du COPIL Natura 2000
- Présentation du plan de gestion ENS
- Présentations des actions du Département sur l'ENS (foncier, études, travaux, accueil du public)
- Bilan des conventions de gestion Département – Communes
- Information sur projet d'aménagement de 4 passages à loutre
- Plan de communication Natura 2000
- Bilan et projets des contrats Natura 2000 et MAEc
- Information sur journée technique Landes

#### Étaient présents :

##### Collectivités territoriales et groupements concernés

Yann SOULABAILLE, conseiller départemental délégué à l'eau et aux Espaces Naturels Sensibles  
Jean-François LEBAS, Département d'Ille-et-Vilaine, service Patrimoine Naturel, Responsable de la mission espaces naturels et paysages

Armelle ANDRIEU, Département d'Ille-et-Vilaine, chargée de mission N2000

Guy GOUSSET, Département d'Ille-et-Vilaine, Agence des Vallons de Vilaine

Roger MORAZIN, vice-président Vallon de Haute Bretagne Communauté, Maire de la Chapelle-Bouëxic

Marie CRINON, DGS de la mairie de Goven

##### Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, établissements publics, associations de protection de la nature, scientifiques

Florian GUERINEAU, Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques 35

Emmanuel LEBRUN, Association Libre Canut

Philippe BAROTTE, Association Le Pont de Pierres

Thomas LE CAMPION, Groupe Mammalogique Breton

Michel RIOU, Eau & Rivières de Bretagne

##### Représentants de l'État

Pascal BAGDIAN, sous-préfet de Redon, président du comité de pilotage

Laëtitia GUERE, DDTM 35 – Service Eau et Biodiversité, Chargée de mission Natura 2000

**Ouverture de la réunion** par Monsieur le Sous-Préfet de Redon. Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du comité de pilotage Natura 2000 désignent, pour une durée de trois ans, la collectivité territoriale ou le groupement chargé de suivre sa mise en œuvre et le président du comité de pilotage. Suite aux élections départementales de 2021, et au changement de conseiller départemental délégué aux espaces naturels, il est nécessaire de procéder à la réélection du président du comité de pilotage Natura 2000. Le collège des élu.es a été convoqué par la DDTM d'Ille-et-Vilaine le même jour à 14h00 pour procéder à la mise au vote du mandat du président de Copil et de la structure animatrice.

Le quorum n'étant pas atteint et compte-tenu du contexte sanitaire actuel, il est proposé de procéder à ces désignations via une consultation dématérialisée du COPIL restreint.

#### *Tour de table*

## **1. Élections de la structure porteuse et du président de COPIL**

En préambule, Laëtitia GUERE expose le cadre du dispositif Natura 2000 et sa déclinaison en France avec un focus sur le rôle du président de Comité de Pilotage (ou COPIL), de la structure porteuse et de l'animateur Natura 2000.

Cf présentation « COPIL restreint\_Vallée Canut\_14.12.2021\_V1 » ci-jointe

M. Yann Soulabaille, conseiller départemental délégué à l'eau et aux Espaces Naturels Sensibles, est le seul élu à se porter candidat à la présidence du COPIL. De même, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine renouvelle le souhait d'assurer à nouveau le rôle de structure porteuse de l'animation du site Natura 2000. Aucune autre structure ne se porte candidate.

Les résultats des votes, issus de la phase de consultation dématérialisée du COPIL restreint du 17 au 31/12/21, ont désigné M. Yann Soulabaille pour la présidence du COPIL, ainsi que le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine en tant que structure animatrice pour les 3 prochaines années (de janvier 2022 à décembre 2024).

## **2. Présentation du plan de gestion ENS**

Jean-François LEBAS présente le plan de gestion de l'espace naturel sensible de la Vallée du Canut rédigé pour 10 ans sur la période 2019-2028. Après l'exposé de la méthodologie d'élaboration d'un plan de gestion, des enjeux et objectifs sur le site, différents exemples d'actions ont été détaillés. (Cf. diaporama) Le plan de gestion du site a été validé par le comité de gestion. Un exemplaire du plan de gestion a été donné aux communes présentes pour mise à disposition de leurs concitoyens.

## **3. Présentations des actions du Département sur l'ENS (foncier, études, travaux, accueil du public)**

Cf. diaporama.

Au niveau foncier, le Département est propriétaire de 163ha sur les 451 ha de zone de préemption sur le site. 4 communes ont validé le nouveau périmètre de préemption proposé. Le Département est en attente de la décision de la commune de Lassay.

Différentes études naturalistes confiées aux partenaires associatifs ou réalisées en régie par les agents du Département sont exposées.

Guy GOUSSET expose les travaux menés par l'équipe départementale sur l'espace naturel de la Vallée du Canut : restauration et entretien de milieux naturels et des paysages, accueil du public...

Jean-François LEBAS présente le projet de lancement en 2022 d'une étude de fréquentation et d'interprétation du site pour améliorer l'accueil du public sur cet espace naturel sensible. Le comité de gestion valide ce projet d'étude.

#### **4. Bilan des conventions de gestion Département – Communes**

Jean-François présente le bilan des 5 années de conventionnement avec les communes de Baulon, Goven, la Chapelle Bouëxic et Guignen confiant le gestion des parcelles communales au Département. Ces conventions seront renouvelées pour la période 2022-2026. Les travaux de restauration et d'entretien réalisés sur les 5 dernières années ont été financés pour une partie par un contrat Natura 2000.

#### **5. Information sur projet d'aménagement de 4 passages à loutre**

Armelle ANDRIEU présente, conjointement avec Thomas LE CAMPION du Groupe Mammalogique Breton, le projet d'aménagement de passage à loutre dans quatre ouvrages de routes départementales situées dans ou à proximité du site Natura 2000. Ces aménagements seront réalisés durant l'étiage 2022 pour permettre le passage en toute sécurité des loutres, et autres espèces de petite faune, sous les ouvrages routiers.

Florian GUERINEAU s'interroge sur l'installation d'un passage à faune dans un ouvrage sur la RD62 sous les côtes de crues décennales. Des renseignements seront pris auprès des services des routes du Département d'Ille-et-Vilaine.

#### **6. Plan de communication Natura 2000**

En 2020, un groupe de travail a été réuni en visioconférence pour travailler sur un plan de communication. L'objectif étant que tous les membres du copil puissent communiquer des informations sur la vallée du Canut pour une meilleure efficacité du message auprès du grand public. Le Département transmet désormais régulièrement des projets d'articles pour les communes qui souhaitent faire paraître des informations sur la vallée du Canut dans leurs bulletins communaux et qui en font la demande.

Afin de communiquer des informations auprès des membres du comité de pilotage, une newsletter a été envoyée en novembre dernier. Cette newsletter sera reconduite et informera tant sur les projets Natura 2000 que sur les actions portées par le Département dans le cadre de sa politique de préservation de l'espace naturel sensible de la Vallée du Canut.

Une courte formation sur le dispositif réglementaire des Évaluations d'Incidences Natura 2000 (ou EIN) a été dispensée à la mi-novembre auprès des services urbanisme des collectivités.

#### **7. Bilan et projets des contrats Natura 2000 et MAEc**

Un point d'actualité a été présenté par la chargée de mission Natura 2000 concernant la fin de la programmation européenne du FEADER. Les contrats Natura 2000 et les mesures agri-environnementales et climatiques sont financées en 2021 et 2022 sur la base de la programmation 2014 – 2020, en attendant la prochaine PAC en 2023. Des rencontres ont eu lieu en 2020 et 2021 avec des propriétaires privés et publics afin de leur proposer des contrats Natura 2000 de préservation des habitats d'intérêt communautaire. L'animation des MAEC a permis à trois exploitants de s'engager dans des mesures de fauche de prairie à partir du 1<sup>er</sup> juillet sans fertilisation.

## 8. Information sur journée technique Landes

Dans la continuité de la journée technique sur la gestion du bocage pour le Pique-Prune, organisée en octobre 2019, il est proposé une demi-journée d'animation sur la gestion des landes le 29 janvier 2022 à la Chapelle-Bouëxic. Cette animation est à destination du grand public et des propriétaires de landes. L'objectif est de présenter les modes de gestion et d'entretien des landes et d'encourager les propriétaires privés à s'engager dans des contrats Natura 2000.

### Relevé de décisions

- ✓ Validation du plan de gestion 2019-2028 de l'Espace Naturel Sensible.
- ✓ Validation du lancement de l'étude de fréquentation et d'interprétation en 2022.
- ✓ Validation de la participation des membres du copil Natura aux actions du plan de communication